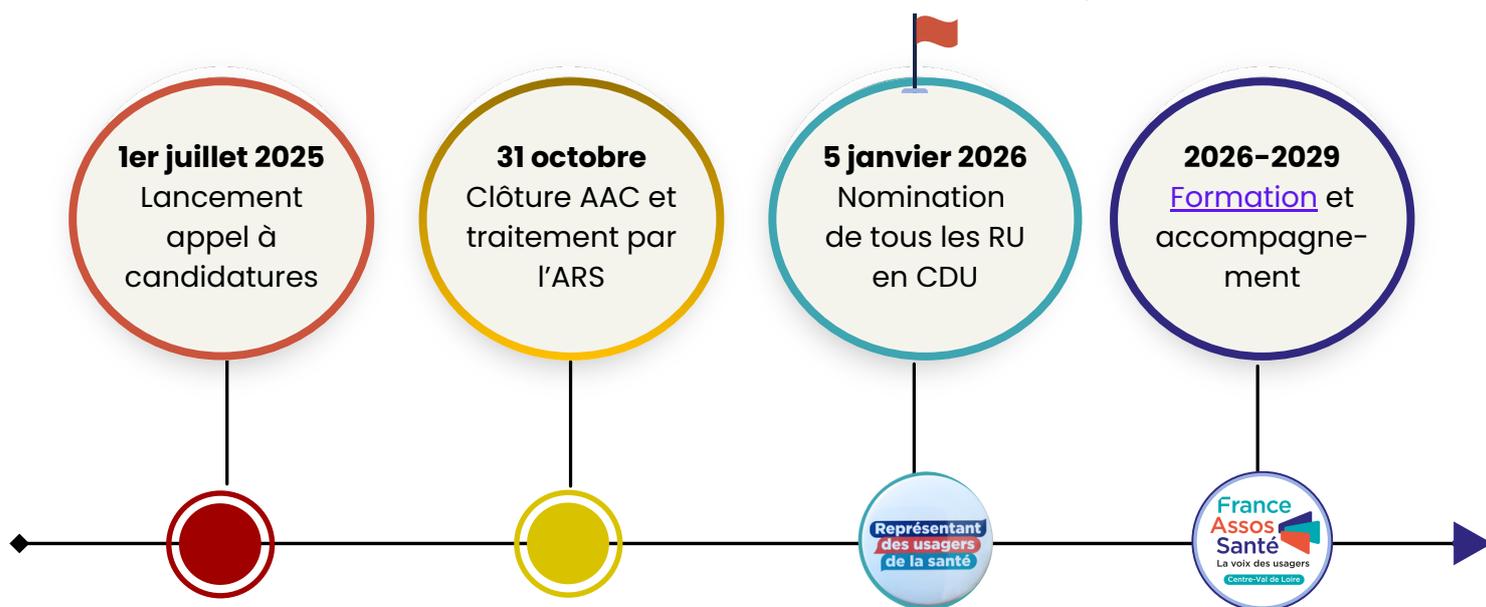


RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN COMMISSION DES USAGERS (CDU) !

APPEL À CANDIDATURES (AAC) 2026 - 2029

Etes-vous
prêts ?

Dates clés



WEBINAIRE AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ & FRANCE ASSOS SANTÉ CVL
SUR LA PROMOTION DE L'AGRÈMENT ET LA REPRÉSENTATION DES USAGERS

Pour en savoir plus, cliquer ICI

Représentant des usagers (RU)

EN COMMISSION DES USAGERS

Informations



L'Appel à candidatures pour les Commissions des Usagers (CDU) en CVL sera ouvert du 1^{er} juillet au 31 octobre 2025 sur le site de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La connexion au formulaire pourra se faire via FranceConnect.

FranceConnect permet de sécuriser et simplifier la connexion aux services publics en ligne.

Plus d'informations [ici](#)

Les candidatures seront réalisées en ligne sur [Démarches simplifiées](#), un service permettant de remplir et déposer des dossiers administratifs en ligne.

Pour créer un compte Démarches simplifiées, [suivre le lien ici](#)



L'ARS Centre-Val de Loire met à disposition [la liste des CDU en région CVL ici](#), et bientôt un **guide** en ligne pour faciliter le remplissage du formulaire.

Ce sont les associations qui rempliront les candidatures puis elles pourront inviter le(s) candidat(s) à vérifier leur dossier.

En pratique la check-list !

Éléments à rassembler avant de se connecter :

→ pour l'association

- le numéro SIRET de l'association
- le numéro d'agrément de santé
- l'adresse de l'association

→ pour le candidat

- l'adresse personnelle du candidat
- son numéro de téléphone
- son adresse mail
- a-t-il suivi des formations en lien avec sa prise de fonction ?
- est-il déjà RU dans l'établissement ?
- a-t-il des projets avec l'établissement ?
- est-il au conseil de surveillance de l'établissement ?

▶ Les **nouveaux** candidats, n'ayant jamais été RU, devront rédiger **quelques lignes avec leurs motivations** (à copier/coller par l'association à la fin du formulaire, sur un onglet)

▶ **Plusieurs candidatures à déposer ?** Il suffira de cliquer sur « **déposer un autre dossier** » (autant de fois que nécessaire).



Prolongation des mandats pour tous les RU en CDU

Toutes les nominations auront lieu le 05 janvier 2026.

L'ARS devrait publier un arrêté régional pour prolonger les mandats actuels jusqu'au 05 janvier 2026 afin de permettre la continuité des CDU jusqu'à la prochaine mandature.

Les mandats en CDU seront d'une durée de 3 ans, du 05/01/2026 au 05/01/2029.

Retrouvez les **dossiers spéciaux Associations/RU** et les outils pour faciliter le recrutement [sur le site France Assos Santé Centre-Val de Loire](#).